

Note de synthèse de la DSP n° 07/180 – Parking Blancarde (Indigo) – Rapport d'activité 2020

La synthèse présentée ci-après porte sur le rapport d'activité 2020 du délégataire de service public concernant le parc de stationnement Blancarde sis Marseille inclus dans le périmètre de la DSP n°07/180.

En préambule, il est précisé que la crise sanitaire « covid 19 » a impacté la fréquentation de tous les parkings métropolitains en 2020.

1. Compte rendu technique

a. Présentation

Le parc Blancarde (340 places) est géré par la société Vinci Park France depuis la notification du contrat de Délégation de Service Public (DSP) le 21 janvier 2008 pour une durée de 13 ans, prolongée jusqu'au 3 novembre 2021. Depuis novembre 2016, la marque Vinci Park est devenue Indigo.

b. Ouverture et gardiennage

Le parc est ouvert à la clientèle horaire de 7h à 20h du lundi au dimanche

Les abonnés ont un accès permanent au parc au moyen de leur carte d'abonnement ; les clients horaires peuvent récupérer leur véhicule à tout moment 24/24 grâce à leur ticket, en l'introduisant dans les lecteurs situés aux accès piétons.

200 places sont mutualisées en parcs relais du lundi au samedi. Une convention a été conclue avec la RTM à cet effet.

c. Equipes et outils de maintenance

En 2020, l'équipe d'exploitation-maintenance mise en place sur le parking représente 1,99 équivalents temps plein (ETP). Ainsi, un agent est présent au sein du parking 35h par semaine, relayé par des agents mobiles. Certaines opérations ponctuelles de maintenance sont assurées par un prestataire externe.

Indigo dispose d'un logiciel de gestion commerciale du parc, d'un logiciel de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage ainsi que d'un logiciel de Gestion Technique Centralisée (GTC).

Le parking est télésurveillé 24h/24h.

d. Travaux de maintenance et contrôles

La gestion des installations techniques est assurée par la mise en place de divers contrats de maintenance.

Les travaux marquants de l'année 2020 sont listés ci-après :

- Travaux de remplacement d'un moteur de désenfumage
- Remplacement de 4 portes coupe-feu

Tous les contrôles réglementaires relatifs aux installations techniques devant être réalisés en 2020 ont effectivement été faits et ne relatent pas de problème de conformité.

Le montant des investissements de gros entretien et renouvellement pour 2020 s'élève à 15 545 € HT et concernaient plus particulièrement les installations de sécurité incendie.

Le montant des travaux de maintenance curative pour 2020 s'élève à 27 993 € HT et concernaient plus particulièrement le matériel de sécurité incendie, le matériel de péage et l'entretien des pompes et réseaux.

Le montant total des investissements réalisés pour l'exercice 2020 est donc de 43 540 € HT.

2. Compte rendu financier

a. Tarifs

La grille tarifaire comprend 30 minutes de gratuité. Les tarifs ont baissé en 2020 du fait de la mise en œuvre de la nouvelle politique tarifaire. Le tarif 1h a baissé de 5,6% (1.70€). Le tarif journée a baissé lui de 37,5 % en 2020 (12.00€).

b. Chiffre d'affaires global

Le chiffre d'affaires global de la délégation de service public atteint 147 k€ HT, en diminution de 32,1% par rapport à l'exercice de 2019.

c. Aspects commerciaux

La fréquentation de 5 305 entrées horaires a fortement diminué par rapport à l'année précédente où elle atteignait 7 858 entrées horaires, soit une baisse de 19,4%. Les recettes horaires, à 21 k€ HT sont en recul par rapport à 2019 où elles étaient à 44 k€ HT.

Les recettes horaires contribuent à 14% du chiffre d'affaires

Les abonnements génèrent 98 k€ HT de recettes, contre 124 k€ HT en 2019, équivalent à une baisse de 20,7% et contribuant à 66,7% du chiffre d'affaires. Le nombre d'abonnés moyen s'élève à 133.

Le ticket moyen est en baisse de -30,84% par rapport à l'exercice de 2019. Sur la période 2018-2020, le ticket moyen enregistre un taux de croissance annualisé moyen de -19%.

Le chiffre d'affaires par place s'élève à 432,8 € HT.

d. Analyse financière de la délégation

Le montant total des produits d'exploitation de la DSP est de 173 k€ HT, soit une diminution de 28,4% par rapport à 2019.

Les charges d'exploitation représentent 234 k€ HT, soit -10,6% par rapport à 2019.

Les principaux postes de dépenses sont :

- les charges de personnel, comprenant la sous-traitance du nettoyage et du gardiennage, pour 57,7% du chiffre d'affaires, soit 85 k€ HT, en augmentation de 7,6% par rapport à l'exercice de 2019 ;
- les autres charges directes d'exploitation et de maintenance représentant 50% du chiffre d'affaires, soit 74 k€ HT.

Une redevance de 25 k€ est versée à la métropole.

Au total, les charges d'exploitation hors redevances s'élèvent à 614 € HT par place et les charges d'exploitations par place s'élèvent à 688 € HT par place, redevances incluses.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à -61 k€, en retrait par rapport à 2019 où il était de -20 k€. Le résultat d'exploitation est de -76 k€, après déduction des amortissements de 15 k€. Après déduction des frais financiers de 1 k€, le résultat avant impôts s'établit -77 k€, en baisse de 140,5% par rapport à l'exercice de 2019.

	2019	2020	Variation
Chiffre d'Affaires (hors produits d'exploitation) (1)	216 706 €	147 155 €	-32,09%
Produits d'exploitation (2)	25 071 €	26 000 €	3,71%
→ dont subvention d'équilibre versée par la Métropole			
Charges d'exploitation (3)	261 812 €	233 974 €	-10,63%
→ dont redevance versée à la Métropole	48 770 €	24 984 €	-48,77%
Amortissements (4)	10 571 €	14 945 €	41,38%
Résultat d'exploitation (a) = (1) + (2) - (3) - (4)	-30 606 €	-75 764 €	147,55%
Produits financiers (5)			
Charges financières (6)	1 273 €	915 €	-28,12%
Résultat financier (b) = (5) - (6)	-1 273 €	-915 €	-28,12%
Résultat courant avant impôts = (a) + (b)	-31 879 €	-76 679 €	140,53%
Produits exceptionnels (7)			
Charges exceptionnelles (8)			
Résultat exceptionnel (c) = (7) - (8)	0 €	0 €	
Résultat net = (a) + (b) + (c)	-31 879 €	-76 679 €	140,53%

3. Qualité du service

a. Description des services

Le délégataire fait état d'une:

- Hausse des expulsions, du vandalisme et des effractions de véhicules,
- Baisse des agressions

Il est constaté une aggravation du vandalisme et des effractions du fait du faible passage des usagers pendant le confinement. Concernant le sujet des squatters, Indigo souligne travailler avec le commissariat du 5ème arrondissement mais demande plus d'appui de la police pour endiguer le phénomène.

b. Mode de paiement

Le paiement est assuré par la mise en place de 2 caisses automatiques, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.

Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, AMERICAN EXPRESS, OPnGO, TOTAL GR et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie.

c. Réclamations et relation clients

Les clients peuvent effectuer leur demande de réclamations en permanence par courrier, téléphone ou sur le site internet. Indigo s'engage à apporter une solution sous soixante-douze heures après la déclaration de demande.

En 2020, un volume total de 29 demandes a été traité sur le parc (commercial, technique, réclamations...) via le numéro de téléphone dédié et le site web du Délégataire.

4. Conclusion générale

La crise sanitaire a fortement impacté les performances de ce parking, déjà en difficulté l'année précédente. La rentabilité s'est dégradée.

Les tarifs ont été revus à la baisse suite à la mise en œuvre de la nouvelle politique tarifaire des parcs de stationnement, approuvée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, le 28 mars 2019.

Malgré la baisse des résultats, la DSP ne laisse apparaître aucun risque en matière de rentabilité et d'exploitation de service public de stationnement et délégué par la collectivité